Cent Pour Un Toit-01

Assemblée Générale 05 avril 2025

Rapport d'ACTIVITE année 2024

NOS ACTIONS EN 2024

1) Point sur les hébergements :

Fin 2023 nous avions 23 appartements occupés par 86 personnes : 37 adultes et 49 enfants et jeunes majeurs.
Fin 2024 nous avons 21 appartements dans lesquels nous hébergeons 11 couples avec enfants, 1 couple sans enfant, 1 femme seule avec enfants, 4 femmes seules, ainsi que 4 jeunes majeurs dans un appartement en colocation et depuis janvier 2024 2 jeunes majeurs supplémentaires dans un deuxième appartement.
Nous participons financièrement au logement de 2 autres familles.
Nous hébergeons ou contribuons donc à l'hébergement de 74 personnes (33 adultes, 41 enfants ou jeunes majeurs) dans 21 appartements.

2) Vie du Collège :

Depuis l'AG du 6 avril 2023, le Collège est composé de 18 membres.
11 réunions ont été consacrées au suivi des finances, à l'accompagnement des familles, au travail inter associatif, aux concertations avec des partenaires officiels (mairie, préfecture, ddets...) et autres.
Pour exemple :

– le financement des repas des enfants en restauration scolaire a enfin été réglé.
– Une réunion préparatoire à la concertation demandée, en juin 2024, par la préfecture a été organisé en partenariat avec le secours catholique, l'ASDA, la Cimade et Emmaüs, dans le but d'adopter des positions similaires.

La lettre d'info n°10 a été envoyée début 2025.
Le livret d'accueil que nous avons créé en 2024 a été actualisé dans les antennes de Gex, Ambérieu, Hauteville et Oyonnax.
Dans notre constante, recherche d'infos concernant les droits des personnes, nous avons pu repérer sur Internet une arnaque à la régularisation et en informer les familles.
L'association possède maintenant son « dress code », un T-Shirt jaune avec notre logo que nous portons, en principe, chaque fois que nous représentons Cent Pour Un Toit 01 !

3) Les familles hébergées ou soutenues financièrement :

En 2024, une famille que nous soutenions a obtenu un récépissé avec autorisation de travail, au titre du pouvoir discrétionnaire de Mme la Préfète.
Nous tenons à souligner que le durcissement des conditions nécessaires pour une régularisation par la Préfecture des personnes vivant en France depuis plus de 10 ans n'a pas permis d'en obtenir d'autres (2 refus en 2024, avec OQTF en prime).
Une famille d'Oyonnax a obtenu un titre de séjour.

4) Rencontres avec les familles :

Nous organisons désormais sur Bourg en Bresse deux rencontres par an avec les familles hébergées. En début d'année, c'est

l'occasion de signer l'avenant annuel de leur convention d'hébergement autour d'une boisson et de quelques pâtisseries. En juillet, nous nous installons à l'extérieur pour jouer, échanger et partager quelques mets savoureux. Ce sont des moments précieux pour faire connaissance et maintenir du lien.
D'autre part, des contacts réguliers ont lieu à l'initiative des familles ou des accompagnants dans les 5 antennes du département.
Ainsi, une famille héberger à Jujurieux, à inviter à les membres de Cent Pour Un Toit Haut Bugey ; 21 personnes ont participé à cette journée festive.

5) Collaboration avec d'autres associations en lien avec l'accueil des personnes sans droits.

Collectif Solidarité Migrants : l'association est partenaire :
Plusieurs membres de Cent Pour Un Toit, participe à leur réunion, en fonction des disponibilités de chacun.
ASDA : nous sommes membres du CA et participons à celui-ci, selon nos possibilités.
Emmaüs : Merci à eux pour l'aide fournie dans l'équipement de nouveaux appartements. Nous n'avons hélasse pas pu participer à leur grande vente de 2024 à laquelle nous étions conviés, faute, de bras et de jambes… disponibles.
Les membres du culte protestant de Bourg organisent chaque année une collecte, dont Cent Pour un Toit a pu bénéficier en partie. Nous les en remercions, que pour leur accueil qui permet de donner de la visibilité à notre association.
Nous avons assisté aux assemblées générales de l'ASDA, Emmaüs, la LDH

6) Activités extérieures.

Le 5 octobre, grâce à l'antenne de Gex, nous avons été invités au P'tit Bazar à Prévessin-Moëns, qui organise son vide-dressing chaque année et reverse la recette à une association; en 2024 Cent pour un Toit a été retenu et a bénéficié d'un chèque de 2500 euros. Grand merci à eux. Cette action représentait aussi notre participation à l'action nationale des Cent Pour Un Toit.

Cent pour un Toit a été invité à s'exprimer sur RCF Bourg en Bresse le xxxx, afin de faire connaitre notre association.

L'antenne d'Ambérieu a organisé un concert de musiques sacrée avec la chorale La Villanelle, au profit de notre association. Un chèque de 1500€ nous a été remis. Merci pour ce beau geste.

Nous avons été invités par Le festival des Solidarités a présenter notre association sur un stand.

Les antennes de Bourg et Oyonnax ont participé au forum des associations, ce qui a suscité de nombreux échanges.

Sans pour un toit à participer au rassemblement concernant la journée des migrants, le 19 12, et le lendemain à une conférence de Jean Albert Guidou sur les travailleurs sans-papiers.

Comme vous pouvez le constater, nous nous efforçons d'être des soutiens pour les personnes sans droit dans notre activité d'hébergement, et aussi dans la visibilité que nous pouvons leur donner.